

Répertoire national des certifications professionnelles
BAC PRO - Métiers de l'Électricité et de ses Environnements
Connectés

Active

N° de fiche

RNCP25353

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 4

Code(s) NSF :

- 255 : Electricite, électronique

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés" met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la

transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Il/elle est amené(e) à gérer des activités liées à la :

Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance ;

Réalisation ;

Mise en service ;

Maintenance ;

Communication.

Compétences attestées :

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP25353BC01</p> <p>U2 : Préparation d'une opération</p>	<p>Analyser les conditions de l'opération et son contexte.</p> <p>Définir une installation ou un équipement à l'aide de solutions préétablies.</p> <p>Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel.</p> <p>Compléter les documents liés aux opérations.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions</p>	

	d'épreuves)	
<p>RNCP25353BC02</p> <p>U31 : Réalisation d'une installation</p>	<p>Organiser l'opération dans son contexte.</p> <p>Réaliser une installation de manière éco-responsable.</p> <p>Communiquer entre professionnels sur l'opération.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>	
<p>RNCP25353BC03</p> <p>U32 : Livraison d'une installation</p>	<p>Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation.</p> <p>Régler, paramétrer les matériels de l'installation.</p> <p>Valider le fonctionnement de l'installation.</p> <p>Communiquer avec le client/usager sur l'opération.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>	
<p>RNCP25353BC04</p> <p>U33 : Dépannage d'une installation</p>	<p>Diagnostiquer un dysfonctionnement.</p> <p>Remplacer un matériel électrique.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir</p>	

	notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)	
RNCP25353BC05 U34 : économie-gestion	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle- Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)	
RNCP25353BC06 U35 : Prévention, santé, environnement	<ul style="list-style-type: none">- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident- Mobiliser des connaissances	

	<p>scientifiques, juridiques et économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées - Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>	
<p>RNCP25353BC07</p> <p>U11</p> <p>:mathématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et</p>	